



## retraite trimestre cotisé

Par **liobon**, le **07/02/2013** à **16:15**

Bonjour

je suis né le 30/12/1953, j'ai commencé à travailler le 15/06/1970 mais j'ai été licencié le 30/09/2010 (j'avais cotisé 162 trimestres d'après le relevé de la CNAV) depuis je suis au chômage indemnisé, le 31 Décembre 2012 j'ai fais une chute sérieuse ( avec SAMU urgences) et pour l'instant je suis en arrêt maladie jusqu'au 01/03/2012). Suite au nouvelle disposition pour le départ à 60 ans en retraite pour les carrières longues (trimestre en plus pour chômage et maladie) ma situation peut-elle me permettre de partir pour mes 60 ans. Deux trimestres pour chômage et un trimestre pour maladie (60 jours indemnisés compte pour un trimestre mais je ne sais quand mon arrêt vas se terminer) .Je suis vraiment inquiet pour mon avenir car après 3 ans de chômage plus rien ou presque.Je compte sur vous pour avoir une réponse.

merci d'avance